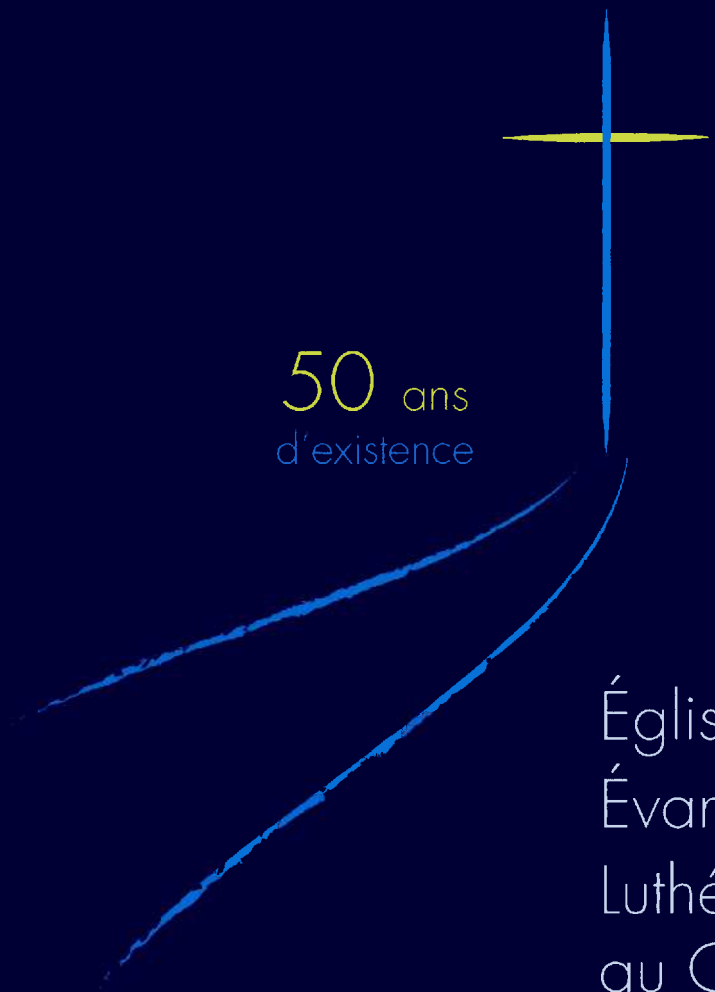

Église Évangélique Luthérienne au Congo

1968 - 2018

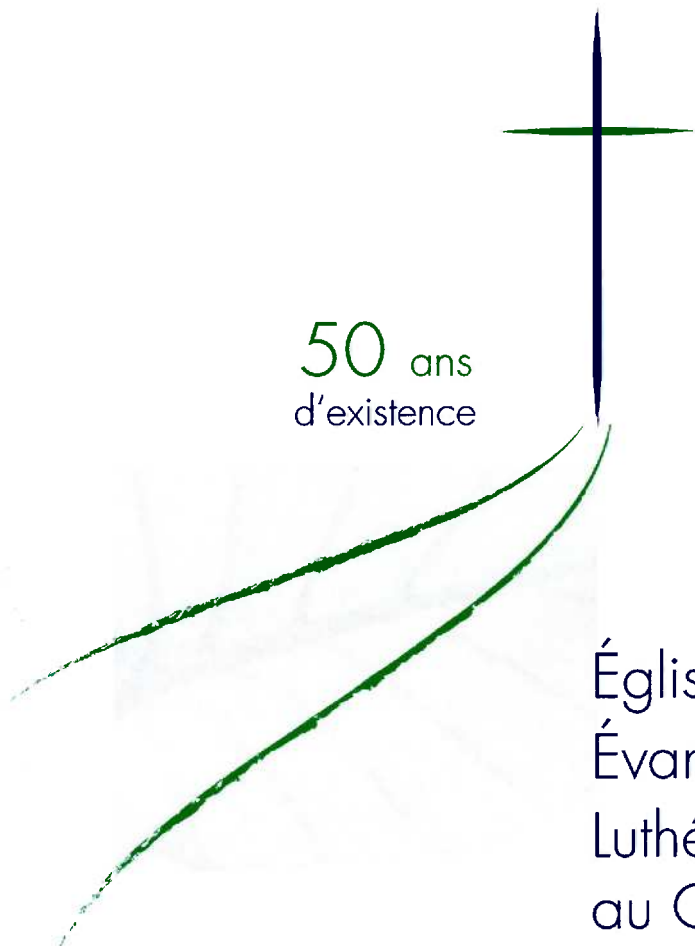

50 ans
d'existence

Église Évangélique Luthérienne au Congo

1968 - 2018

Madame Monga, c'est la femme de Monsieur Kikumbi, le jeune frère du premier Représentant Légal qui faisait partie du premier groupe des disciples de Luther dans la cité de Kalemie. Elle est encore vivante et fait partie des anciens de l'église dans l'une des paroisses de Kalemie.

Avant - propos

L'Eglise Evangélique Luthérienne au Congo a accompli sa mission holistique durant les cinq dernières décennies dans ce vaste territoire d'Afrique centrale. En effet, de 1968 à nos jours, la parole de Dieu a été proclamée à travers les quatre coins du Congo, en collaboration avec les églises évangélique luthériennes d'Afrique, d'Europe et d'Amérique. Jeunes, adultes et enfants sont faits disciples de Dieu à travers nos célébrations hebdomadaires.

Au regard de ces réalistions, en ma qualité de Représentant Légal et en toute humilité, je voudrais exprimer ma profonde gratitude à tous les serviteurs de Dieu, anciens de l'église, les fidèles ainsi que les églises partenaires pour leurs précieuses contributions humaines, spirituelles et matérielles, voire leur engagement durant les cinq dernières décennies. Nos remerciements spécifiques s'adressent à l'Eglise Evangélique Luthérienne de la Tanzanie, notre église mère pour son accompagnement et encadrement sans limite. Que ceux dont les noms ne sont mentionnés ici, trouvent à travers ces lignes, l'expression de notre profonde gratitude.

En tant qu'église de Dieu, nous sommes engagés à poursuivre la moisson du Seigneur afin de bâtir une église prospère et durable. Ce faisant, je voudrais inviter tous les laïcs ainsi que tout le corps pastoral à regarder l'avenir avec optimisme. Nous avons marché ensemble durant les cinquante dernières années mais le but final n'est pas encore atteint.

Que notre Dieu bénisse son église.

Mwamba Sumaili René
Evêque Président et Représentant Légal

L'Église Évangélique Luthérienne au Congo, de 1968 à nos jours. 50 années d'évangélisation et diaconie.

Bref aperçu historique sur l'implantation de l'église dans l'ex république du Zaïre dans la province du Shaba.

1968

En Mars 1968 à Manono dans l'actuelle province de Tanganyika, Monsieur Banza Pierre Célestin était chef d'un groupe de quatre personnes qui désiraient devenir luthériens. Et leurs noms étaient, Ilunga Constantin, Mwilambwe wa Mbuyu Bienvenue, Kakudji jean et Banza Pierre Célestin.

Trois d'entre eux étaient enseignants dans une école catholique de la place et le quatrième fut un artiste.Ils avaient l'habitude de suivre la radio nommée Sauti Ya injili (la voix de l'évangile), une émission du diocèse de Moshi à l'est de Tanzanie. En suivant régulièrement cette émission, ils continuèrent à exprimer leur désir à devenir des adeptes du luthéranisme. En plus de l'émission, le groupe lisait régulièrement des livres écrits par le Dr. Martin Luther. Le 07 Mars 1968 , le groupe décida de créer une association nommée.

« les disciples de Martin Luther ».

En Octobre 1968, Monsieur Banza Pierre Célestin décida d'aller en Tanzanie , Dar es Salam pour rencontrer les dirigeants de l'église évangélique luthérienne de la Tanzanie afin de leur faire part de leur idée d'implanter l'église évangélique luthérienne au Congo. En termes clairs, les disciples de Martin Luther étaient partis demander le parrainage à l'église de Tanzanie(EELT).

Arrivé à Dar es Salam, Monsieur Banza Pierre Célestin rencontra le Révérend Hoffman, responsable du diocèse de l'est, croyant que c'était là le bureau national de l'église de la Tanzanie. Après leur entretien, le Révérend Hoffman lui remit quelques livres en lui demandant de se rendre à Arusha en vue de rencontrer les dirigeants de l'église et leur parler du mobile de son voyage.

Une fois à Arusha, on le conduira vers Monsieur Joël Maenda , le Secrétaire Général de l'église évangélique luthérienne de la Tanzanie. Ensuite, on le conduisit auprès du Secrétaire en charge du département de mission et évangélisation, le Révérend Dr. Daniel Friberg .

Au terme de leur entretien, le Révérend Friberg demanda à son visiteur d'attndre la tenue du Comité Exécutif qui était prévu pour le 3 Décembre 1968 afin d'obtenir une suite à sa requête.

1969 *Lors de ces assises du Comité Exécutif, Monsieur Banza Célestin demanda qu'on puisse envoyer quelques Pasteurs de l'église de la Tanzanie pour soutenir la jeune église evangélique luthérienne naissante à Manono et Kalemie.*

Au début de l'année 1969, l'église évangélique de Tanzanie décida d'envoyer deux délégués dont Révérend Dr. Daniel Friberg et le Révérend Sébastien K. Luthare. Avant l'arrivée de la délégation, Monsieur Célestin envoya une lettre aux membres de son groupe à Manono et à Monsieur Kayumba Kyakuma à Kalemie, leur demandant de se préparer pour l'accueil de leurs visiteurs de l'église de Tanzanie à Kalemie et à Manono au Congo.

Quelques jours plus tard, la délégation arriva à Kalemie avant de se rendre à Manono. Comme ils n'avaient pas apprécié Manono à cause de son emplacement ; ils choisirent Kalemie comme siège de l'église, à l'issue de l'assemblée tenue le 30 Mai 1969.
Au cours de cette même assemblée, les délégués décidèrent de baptiser le groupe:

„Église Évangélique Luthérienne au Zaïre"

De retour en Tanzanie, la délégation présenta son rapport et les dirigeants de l'église de la Tanzanie jugèrent bon de demander aux dirigeants de la jeune l'église du Congo d'envoyer quelques personnes pour une formation théologique à l'école biblique de Tanzanie. Ainsi Monsieur Banza et deux autres jeunes gens de Manono allèrent en Tanzanie dans le diocèse de Moshi . La formation prit trois mois.

Le leadership et la structure de l'église.

Le premier siège social l'église évangélique luthérienne de Kalemie ...

devant Gilbert Ilunga Nkasa Talwa

Secrétaire Général l'église Évangélique Luthérienne au Congo

1969

ATTESTATION DE REUSSITE N° 0 46 /78

Je soussigné ELUNGU PENE ELUNGU

Vice-Recteur de l'Université Nationale du Zaïre, Chargé du Campus de Lubumbashi,

atteste que le Citoyen KAYUMBA KYAKUMA

né (e) à Nyonga le 25 mars 1936

a subi avec Satisfaction au cours de la session d'octobre 1978

l'examen constituant la dernière épreuve prescrite pour l'obtention du grade de

LICENCIE EN RELATIONS INTERNATIONALES

~~Option~~ :

Cette attestation tient lieu de DIPLOME

qui lui sera délivré ultérieurement.

Fait à Lubumbashi, le 20 novembre 1978

LE VICE-RECTEUR

ELUNGU PENE ELUNGU

N.B. Les étudiants frappés par la mesure de mobilisation ne pourront retirer leurs diplômes ou certificats que sur présentation de l'attestation de démobilisation.

Monsieur André Kayumba Kyakuma fut le premier Représentant Légal de l'Eglise Evangélique Luthérienne au Congo. Il dirigea l'église pendant une courte période avant sa décision de quitter quelque temps après le retour des evangélistes formés en Tanzanie. Parmi ces évangélistes, nous pouvons citer Monsieur Etienne Kayumba Wankimba, Kisaku Ulema, Mungo et Kitobo. En vue de combler le vide créé par le départ de Monsieur Kayumba Kyakuma, Monsieur Ngoy Lusanga Mwanana fut élu en tant que nouveau Représentant Légal de l'église.

1969 *Les deux antennes de la jeune l'église evangélique Luthérienne au congo n'avaient pas évolué de la même manière. Le groupe basé à Manono devint très faible pendant que celui de Kalemie sous la direction de Kayumba Kyakuma André prospéra.*

La paroisse de Kalemie évoluait dans la maison de papa Kitundu, agent de la société de chemin de fer appelé CFL. Comme le nombre de croyants augmentait, ils déménagèrent sur l'avenue Lushimba et plus tard dans un ancien Bar aux trois coins près de l'avenue Sendwe.

L'église désirerait avoir son propre terrain afin d'y construire une chapelle pour la première paroisse de Kalemie. Elle acquit un terrain sur la colline Kasongo près de matoleo.

1970

Au cours de l'année 1970, l'église désira disposer de son propre statut. Ainsi, Monsieur Ngoy Kabwe Musempele Meleki (qui devint plus tard Pasteur) fut envoyé en Tanzanie à cette fin. Il revint porteur d'une copie du statut de l'église de Tanzanie. Dès lors, le leadership et la structure de l'église du Congo furent bien définis avec la création de cinq départements qui sont les suivants :

1. *Le département de l'agriculture avec à la tête Monsieur Umba Mutombo Kasolwa*
2. *Le département de mission et évangélisation sous la direction de Monsieur Ngoy Kibawa Kimimba*
3. *Le département des affaires sociales, sous la direction de Monsieur Mande Ngoy Moïse.*
4. *Le département des finances sous la direction de Monsieur Ngoy Lusanga Mwanana.*
5. *Le département de l'éducation, sous la direction de Monsieur Ngoy Kabwe Musempele*

De même, Trois synodes furent créés :

1. *le synode de Tanganyika avec comme responsable Monsieur Kyala Pataule.*
2. *le synode de Kamina avec comme responsable Monsieur Ilunga Mpemba, secondé par mon sieur Mande Mikenza.*
3. *le synode de Mpanda Lubumbashi avec comme responsable Monsieur Ngoy wa Kanami.*

A cette époque, le Secrétaire Général fut Monsieur Kayumba Kyakuma André avec comme assistant monsieur Kikumbi Roger.

Au courant de la même année, cinq écoles primaires furent créées. En plus trois dispensaires furent également crées. La structure de l'église était présentée au Gouvernement pour approbation. Ainsi, une autorisation provisoire de fonctionnement fut accordée à l'église sous le N°201/0173 à dater du 6 juin 1970.

... comme assistant monsieur Kikumbi Roger.

1970 *En 1970, le Secrétaire Général de la Fédération Luthérienne Mondiale à Genève Dr. Schultz fut invité par l'église évangélique luthérienne de la Tanzanie afin de visiter la nouvelle l'église à Kalemie (RD Congo). Lors de sa visite, il déclara que c'était encore tôt pour la Fédération de s'impliquer dans le travail de cette nouvelle l'église du Congo.*
Vers la fin de l'année 1970, l'église évangélique luthérienne de la Tanzanie envoya le Révérend Pasteur Joseph Kaugya du diocèse de Karagwe (Nord-ouest Tanzanie) pour aider les dirigeants de l'église du Congo à préserver la doctrine luthérienne. Par conséquent plusieurs séminaires furent organisés à travers différents villages dans le cadre du renforcement des capacités des fidèles.

1973 *En 1973, suite à certains problèmes qui surgirent dans le chef des dirigeants, il eût la nécessité d'un changement de leadership.*
Une assemblée fut convoquée à Kalemie du 4. au 5. Décembre de la même année afin d'élire les nouveaux dirigeants. Ainsi Monsieur Ngoy wa Kanami fut élu en qualité de nouveau Secrétaire Général du synode de Mpanda Lubumbashi avec comme assistant Monsieur Ngoy Kibawa Kimimba Albert et Monsieur Ngoy Lusanga Mwanana devint le trésorier.

1974 *Quelques mois plus tard, l'assemblée se réunit de nouveau pour désigner des nouveaux dirigeants. A l'issue de cette assemblée extraordinaire, Monsieur Ngoy Lusanga Mwanana Floribert devint le Secrétaire Général en 1974. Cependant, Monsieur Ngoy Lusanga Mwanana suggéra qu'il y ait trois personnes à la tête de la direction de l'Eglise. Ainsi, Monsieur Ngoy Lusanga Mwanana, Monsieur Mutombo Umba et Monsieur Ngoy wa Kamani travaillèrent pendant une année, avant l'arrivée de deux Missionnaires de la World Mission Prayer League (WMPL) pour prêter la main au travail dans l'église.*

Monsieur Ngoy Lusanga Mwanana Floribert fut confirmé comme Secrétaire Général de l'église entière du Congo pour quatre ans. Monsieur F. Folkerts, un missionaire fut désigné en qualité d'Assistant de Monsieur Ngoy Lusanga Mwanana, son épouse madame Jeanne Folkerts était la trésorière. De même Monsieur Koski vinrent superviser les écoles.

La Formation théologique pour le Ministre de Dieu

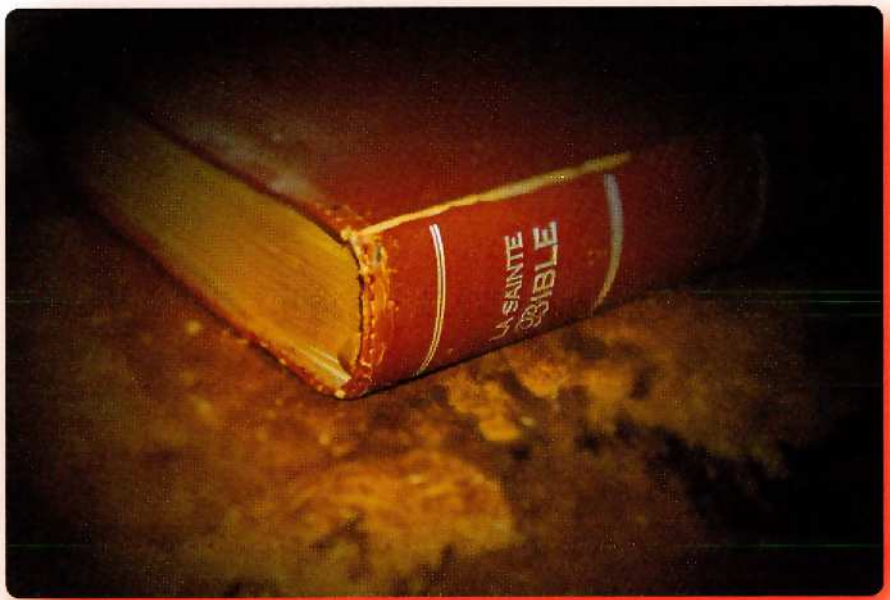

1974 *En 1973, au mois de Février trois pasteurs arrivèrent de la Tanzanie au Congo (Zaïre) dans le but de tenir un séminaire, leurs noms étaient : Révérend Daniel Friberg, Révérend Bob Ward et Révérend Paul Shaid :*
Au terme de leur mission, un grand culte dominical fut organisé où plusieurs personnes, bébé, jeunes et adultes furent baptisés. Parmi les baptisés figurait Monsieur Ngoy Kasukuti Remy qui fut choisi pour aller faire les études Théologiques à Arusha en Tanzanie. A l'issue de ses études, il regagna le pays pour son vicariat avant de retourner en Tanzanie en 1975 pour son ordination pastorale.

1975 *Le 1er juin 1975, il fut ordonné par l'évêque président de l'église de Tanzanie l'évêque S. Reuben Moshi. Quelques mois plus tard, trois évangélistes furent envoyés en Tanzanie pour une formation théologique. Il s'agissait de Monsieur Ngoy Kisaku Ferdinand, Monsieur Kayumba wa kimba et Monsieur Masangu Kitobo ildephonse.*

Apres leurs études, ces trois retournèrent au Congo et furent affectés dans différentes paroisses. L'évangéliste Kayumba Wa Kimba fut affecté à Kalemie, l'évangéliste Masangu Kitobo affecté Kamina et l'évangéliste Ngoy Kisaku à Lubumbashi.

1976 *Dans le but de se mettre en ordre avec la loi zaïroise, l'église fut enregistrée en tant que membre de l'églises du christ au Zaïre, ECZ en sigle et cela en 1976 sous le N°60.*

1980 *Cependant les démarches d'acquisition de la personnalité civile en tant qu'église indépendante étaient en cours auprès du Gouvernement de la république.*
Ainsi, le 30 Avril 1980, le chef de l'état, le Marechal Mobutu Sese Seko Kuku Gbendu Wa Zabanga signa le décret présidentiel N°126/80 accordant la personnalité civile à l'église évangélique luthérienne au Congo.

Concerne les missionnaires de l'étranger

1971 *De 1971 à nos jour, l'église accueilli beaucoup de serviteurs de Dieu en provenance de l'extérieur. En Avril 1971, la délégation de la mission mondiale pour la prière arriva à Kalemie pour rencontrer les dirigeants de la jeune église luthérienne au Congo. La délégation fut constituée des personnes suivantes : Monsieur Paul Hindel, Directeur général de la mission, le Rev. Paul Edstrom , missionnaire de la même Mission au Kenya.*

1972 *Toujours en 1972, une délégation vint de la Tanzanie à Kamina pour un séminaire de renforcement des capacités. La délégation fut conduite par le Rev. Robert Ward.*

1974 *En 1973 et 1974, monsieur Edward J. Mdangosi de la Fédération Luthérienne Mondiale visita la paroisse de la Colline à Matoleo.*
Monsieur J. Mwangosi de FLM, Pasteur Vickson de Makumira, Pasteur Godouwn Moshi, le secrétaire du département de développement dans le diocèse de Moshi vinrent à Kalemie pour organiser des séminaires.

1977 *En 1977 Monsieur Sébastien J. Mremavint de l'église évangélique luthérienne de la Tanzanie pour travailler au Congo. En 1977, en réponse au besoin de soutien à la mission de l'église au Congo, le Joint Committee for Congo, JCC fut créé. C'était lors de la tenue de la sixième assemblée générale de la Fédération Luthérienne Mondiale qui eut lieu en Tanzanie. Ensuite, la Tanzanie fit venir la Mission luthérienne finlandaise (FELM) et la NNZ actuel Centre des Ministères Mondiaux et des relations œcuméniques (ZMOe) pour soutenir l'église évangélique luthérienne au Congo. Les délégués de la Bavière (MBW), de Finlande (FELM), l'église de Tanzanie et celle du Congo se réunirent pour la première fois en Tanzanie à Arusha en septembre 1977. Et après, la mission du nord de l'Allemagne à Hambourg accepta de rejoindre le Joint Board du Zaïre.*

1978 *En 1978, une demande de deux clergés fut envoyée à l'église de la Tanzanie. En 1979, celle-ci envoya le Pasteur Michel Kisunga. De son côté, la FELM décida d'envoyer Monsieur Kauko Hakkinen et son épouse Ingrid Hakkinen en 1980.*

1987 *La mission (MWB) de la Bavière envoya le Pasteur Walter Lupp qui arriva accompagné de sa femme en 1982. Celui-ci travailla comme chef du département d'éducation chrétienne. Au terme de son mandat, la mission envoya le Rev. Fritz Berg qui continua avec la même mission. Plus tard le Rev. Fritz Berg fut remplacé par monsieur Eckhard Landsberger en 1987.*

1989 *Au cours de cette même année, la Mission NMZ (ZMOe) Envoya deux infirmières, Mesdames Bihill Swiel Torp et Ulrike Mathiesen qui implantèrent un centre de santé luthérien a Malemba Nkulu connu sous le nom de centre médicale Kametemete. Ceci aida les habitants de Malemba Nkulu et de villages environnants à bénéficier des soins de santé de bonne qualité. En 1989, le Pasteur Manoela Guavel arriva de l'église évangélique de Madagascar (EELM) pour servir dans EELCo, il supervisa la région ecclésiastique de Lualaba, avant d'être affecté a la cathédrale de l'Epiphanie de Lubumbashi comme Aumônier.*

1991 *En 1991, l'Assemblée Générale avait élu le premier Evêque qui fut consacré le 4 octobre 1992 à Lubumbashi. Il était consacré par par trois Evêques , à savoir Mgr. Elieza Sendoro, Mgr. Mukuta et Mgr. Samson Mshemba tous trois de la Tanzanie, ELCT. Mgr. Ngoy Kasukuti avait comme assistant, Dean le Rev. Nkulu Katengu Ngitu Yenda.*

A cette époque , l'église comptait 19 Pasteurs, 5Sisters ,16 Evangélistes, avec 35 paroisse et 8 régions ecclésiastiques. Qaunt aux statistiques des membres, ils étaient 120.368 fidèles.

Le processus d'agrément de l'église

1971 *En décembre 1971, le gouvernement du Zaïre exigea une conformité dans l'administration des églises dans le pays. Il fallait remplir les quatre conditions suivantes :*

1. Le dirigeant devrait être âgé d'au moins 40 ans avec une expérience professionnelle dans le Ministère Théologique de 10 ans. En plus, il ou elle devrait produire une attestation prouvant qu'il a effectué un stage dans une institution reconnue.
2. Le dirigeant ne devrait pas appartenir à une autre église
3. Il doit avoir la nationalité Zaïroise (congolaise)
4. L'église devrait avoir dans un compte local une provision de 100.000.000 Zaïres.

1972 *En1972, plusieurs églises furent enregistrées y compris la nôtre. Cependant, notre église continua à fonctionner en tant que membre de l'association chrétienne du Congo. Le Conseil Exécutif Protestant était aboli et une organisation nouvelle appelée Eglise du Christ au Zaïre était créée et elle comptait 53 églises. Pendant cette période trouble, notre église continua à se préparer pour avoir son propre statut reconnu par la loi dans le but d'être enregistré en tant qu'église indépendante.*

Eu égard à cette demande de l'Etat, le corps dirigeant de notre l'église se mit au travail avec les délégués de l'église de la Tanzanie dont Monsieur Joël Ngeiyamu, le Secrétaire Général, le Rev. Zefania Gunda, le Président du synode central (Singida) et Monsieur J. Mshendwa. L'Assemblée approuva la recommandation faite par notre église pour le changement de la dénomination. Ainsi, la réponse fut envoyée au synode provincial du Shaba de l'église du Christ au Zaïre confirmant le changement de la dénomination de notre église, de

„ Église Évangélique Luthérienne au Zaïre"

en

„ Communauté Luthérienne du Zaïre - Est"

1976 *En date du 31 juillet 1976, l'eglise du Christ au Zaïre envoya le numéro d'enregistrement de notre église, le N°60. Dès lors, l'église reprit la proclamation de la parole de Dieu sans être inquiétée.*
Notre église commença à construire des écoles primaires et secondaires pour l'éducation avec espoir d'être protégée par l'ECZ.

1979 *En Février 1979, un décret-loi fut signé pour la fermeture de toutes les églises ne possédant pas de personnalité civile. Notre jeune église figura parmi les victimes. Plusieurs églises furent fermées. Cette décision était un coup dur pour notre église. Mais sans perdre espoir, les dirigeants de l'église se mirent à rassembler tous les documents exigés par le gouvernement afin d'obtenir une personnalité civile.*

1979 *Vers la fin du mois de Mars en 1979, les dirigeants se rendirent à Kinshasa pour déposer le dossier complet au gouvernement. La délégation de l'église était soutenue par Maître Kisimba Ngoy Ndalebwe . Ce dernier y apporta des correctifs avant de soumettre les documents au gouvernement le 2 avril 1979. Il convient de signaler que la candidature, de notre église était appuyée par l'archevêque catholique de Lubumbashi Monsieur Eugene Kabanga qui garantit le parrainage de notre église par la sienne.*

Pendant que des démarches se poursuivaient à Kinshasa pour l'obtention de la personnalité civile, à l'intérieur du pays, les activités de l'église demeurèrent suspendues. Ainsi, la demande faite au commissaire du District du Tanganyika pour l'ordination des Pasteurs Ngoy Musempele et Kalumba wa Nzuzi fut rejetée.
Vu l'insistance des autorités de l'église appuyée par la délégation des clergés venus de le Tanzanie, l'autorité du district ordonna que cette ordination puisse se dérouler dans les installations d'une église reconnue par l'Etat congolais. Ainsi, les deux clergés furent ordonnés dans les bâtiments de l'église Baptiste de Kalemie.

1980 *Le 30 Avril 1980, l'ordonnance présidentielle octroyant la personnalité civile à notre église fut signée et promulguée par le Chef de l'Etat, le Marshall Mobutu Sese Seko. Elle porta le numéro 126/30 du 30 Avril 1980*

L'avenement des dioceses

1991 *Durant les années 1991 et 1992, le pays vivait une crise politique due à la dictature du régime du feu Marechal Mobutu Sese Seko. Face à cette situation, les militaires, gendarmes et policiers pillèrent des propriétés privées dans toutes les villes du pays, y compris Kalemie où se trouvait le quartier général de notre église.*
Les projets générateurs de revenu mis sur pieds afin de soutenir l'oeuvre évangélique fut mis à sac. Tous furent pillés et l'église connut une crise économique sans précédent. Les missionnaires Finlandais qui les administraient quittèrent la RDC à la demande de leur pays.

2001 *De 2001 à 2003, l'église décida de rapprocher l'administration de l'église des administrés en créant cinq (5) diocèses. Ce processus était soutenu par l'église de la Tanzanie par le biais de son délégué, l'actuel Mgr. Ambele Mwaipopo. Le statut de l'église fut révisé en vue de le conformer à la nouvelle structure.*

Les 5 diocèses étaient les suivants :
1. Le diocèse du Haut Katanga Lualaba.
2. Le diocèse de Malemba-Kamina.
3. Le diocèse du lac-Tanganyika.
4. Le diocèse du Kivu-Maniema.
5. Le diocèse du Congo-ouest.
A l'exception de l'évêque Ngoy Kasukuti qui dirigeait le diocèse du Haut - Katanga Lualaba, les quatre autres diocèses devraient procéder aux élections démocratiques pour choisir leurs dirigeants.

A l'issue des élections à travers tous les quatre diocèses, les serviteurs suivants furent désignés :
1. L'évêque Kabamba Mukala Daniel fut élu pour le diocèse de Malemba Kamina.
2. L'évêque Bwanangela Kambuli Victor, pour le diocèse du Kivu-Maniema.
3. L'évêque Mwamba Sumaili Rene, pour le diocèse du Lac Tanganyika
4. L'évêque Ndambi Ndambi Paul, pour le diocèse du Congo-ouest.

2003 *En mars 2003, une assemblée générale extraordinaire fut convoquée en vue d'élire un nouveau Représentant Légal et Evêque Président. Ainsi trois candidatures étaient réceptionnées et à l'issue du décompte des voix, Mgr. Kabamba Mukala Daniel remporta et devint le Représentant Légal et Evêque Président de l'église pour un mandat de six ans.*
Un Arrêté du Ministre de la Justice fut signé afin de confirmer ce changement de leadership au sommet de l'EELCo.

En Novembre lors de l'entrée en fonction du nouveau gouvernement issu des accords de Sun City, le nouveau Ministre de la Justice signa un autre Arrêté annulant celui signé par son prédécesseur, Me Ngele Masudi, le Nouvel Arrêté ministériel réhabilita Mgr. Ngoy Kasukuti en qualité de Représentant Légal.
Ce fut le début de désordre et des pourparlers sans issue de 2003 à 2015.

2013 *En 2013 l'ancien Secrétaire Général Monsieur Ngoy Mwanana Lusanga prit sa retraite et céda le bâton de gestion administrative à Monsieur Gilbert Ilunga Nkasa Talwa, le nouveau Secrétaire Générale de l'église.*

2015 *En Septembre 2015, les deux parties opposées s'étaient mises ensemble pour une réconciliation et réunification de l'église.*

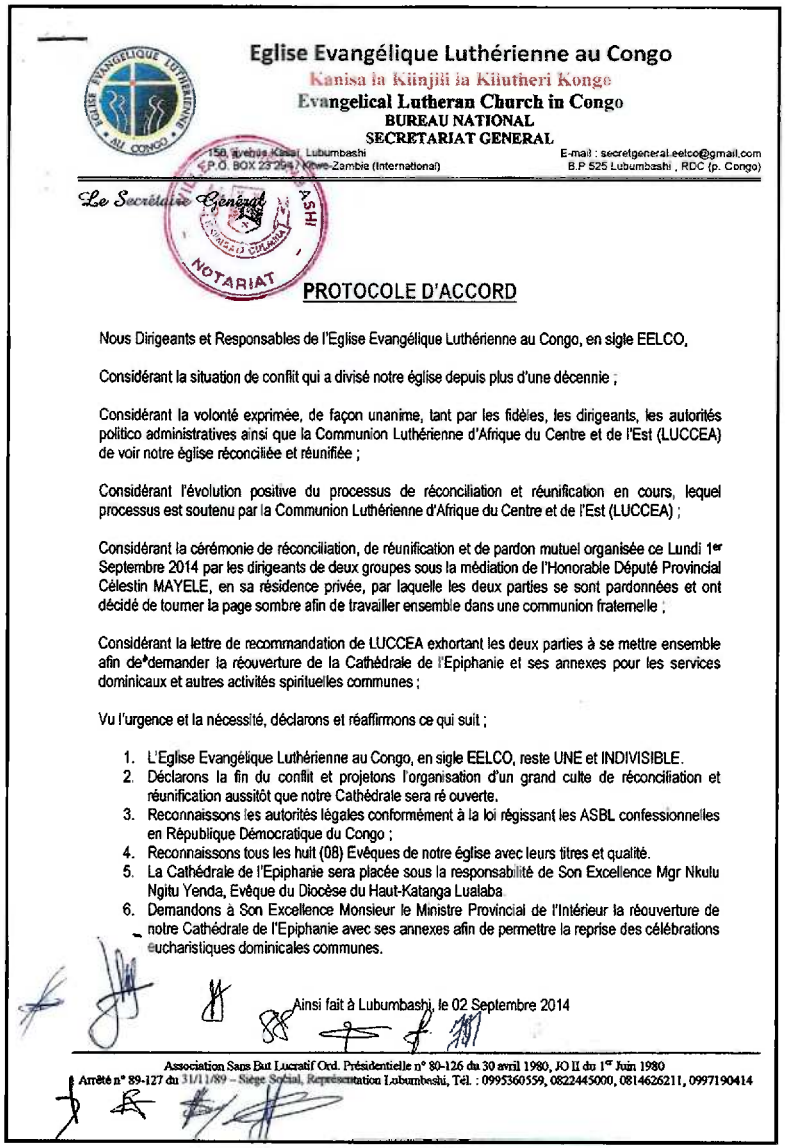

Eglise Evangélique Luthérienne au Congo
Kanisa la Kiinjili la Kilutheri Kongo
Evangelical Lutheran Church in Congo
BUREAU NATIONAL
SECRETARIAT GENERAL

150, Avenue Kasai, Lubumbashi
C.P.O. BOX 23'264 / Kowe-Zambia (International)
E-mail : secretgeneral.eelco@gmail.com
B.P 525 Lubumbashi , RDC (p. Congo)

Le Secrétaire Général

NOTARIAT

PROTOCOLE D'ACCORD

Nous Dirigeants et Responsables de l'Eglise Evangélique Luthérienne au Congo, en sigle EELCO,

Considérant la situation de conflit qui a divisé notre église depuis plus d'une décennie ;

Considérant la volonté exprimée, de façon unanime, tant par les fidèles, les dirigeants, les autorités politico administratives ainsi que la Communion Luthérienne d'Afrique du Centre et de l'Est (LUCCEA) de voir notre église réconciliée et réunifiée ;

Considérant l'évolution positive du processus de réconciliation et réunification en cours, lequel processus est soutenu par la Communion Luthérienne d'Afrique du Centre et de l'Est (LUCCEA) ;

Considérant la cérémonie de réconciliation, de réunification et de pardon mutuel organisée ce Lundi 1er Septembre 2014 par les dirigeants de deux groupes sous la médiation de l'Honorable Député Provincial Célestin MAYELE, en sa résidence privée, par laquelle les deux parties se sont pardonnées et ont décidé de tourner la page sombre afin de travailler ensemble dans une communion fraternelle ;

Considérant la lettre de recommandation de LUCCEA exhortant les deux parties à se mettre ensemble afin de demander la réouverture de la Cathédrale de l'Epiphanie et ses annexes pour les services dominicaux et autres activités spirituelles communes ;

Vu l'urgence et la nécessité, déclarons et réaffirmons ce qui suit ;

1. L'Eglise Evangélique Luthérienne au Congo, en sigle EELCO, reste UNE et INDIVISIBLE.
2. Déclarons la fin du conflit et projetons l'organisation d'un grand culte de réconciliation et réunification aussitôt que notre Cathédrale sera ré ouverte.
3. Reconnaissons les autorités légales conformément à la loi régissant les ASBL confessionnelles en République Démocratique du Congo ;
4. Reconnaissons tous les huit (08) Evêques de notre église avec leurs titres et qualité.
5. La Cathédrale de l'Epiphanie sera placée sous la responsabilité de Son Excellence Mgr Nkulu Ngitu Yenda, Evêque du Diocèse du Haut-Katanga Lualaba
6. Demandons à Son Excellence Monsieur le Ministre Provincial de l'Intérieur la réouverture de notre Cathédrale de l'Epiphanie avec ses annexes afin de permettre la reprise des célébrations eucharistiques dominicales communes.

Ainsi fait à Lubumbashi, le 02 Septembre 2014

Association Sans But Lucratif Ord. Présidentielle n° 80-126 du 30 avril 1980, JO II du 1er Juin 1980
Arrêté n° 89-127 du 31/11/89 – Siège Social, Représentation Lubumbashi, Tél. : 0995360559, 0822445000, 0814626211, 0997190414

Dans le but de satisfaire toutes les deux parties, le nombre de diocèses passa de cinq à huit afin que chaque Evêque puisse avoir une entité à administrer.

Nous :

Pour le Bureau National :

Non et post nom	Fonction	Signature
1. Mwamba Sumaili Lené	Evêque président	
2. GILBERT ILUNGA NKASA TALWA	Secrétaire Général	
3. Yumba Wa Nkulu	Solange Pasteur	
4. Hubert NGOY KABELE Kaolo	Sec. Adm	
5. SANGWA AYUMBA-SY-WIDAGA	J.P.P.	

<u>Pour la Cathédrale de l'Epiphanie</u> :

Nom et post nom	Fonction	Signature ?
1. NKULU KATENGU NGITU-Y	S.G.	
2. NGOY HIPELA MAMBO	TR/ DIKL	
3. REHEMA TABENA HELENE	PASTEUR	
4. ROSY ILUNGA MUKANGALA	Directrice du C.M.B.	
5. ABANDELWA MENGA	MZEE C. EPIP.	

Le Médiateur

HONORABLE KABOJYA MAYELE CELESTIN

VILLE DE LUBUMBASHI
NOTARIAT

VU POUR LEGALISATION DE SIGNATURE
De Mr, Mme SUB 1 à SUB 11
Apposée ci-dessus/dessous/contre/verso
LUBUMBASHI, LE 15/ 1 /20 14
DROITS PERCUS

LE NOTAIRE
KASONGO KILEPA KAKONDO

Association Sans But Lucratif Ord. Présidentielle n° 80-126 du 30 avril 1980. JO II du 1er Juin 1980
Arrêté n° 89-127 du 31/11/89 – Siège Social, Représentation Lubumbashi. Tél. : 0995360559, 0822445000, 0814626211, 0997190414

L'Implantation de l'Institut theologique

L'institut théologique de l'EELCo connu sous l'appellation de

„Institut Académique de Formation Théologique et d'Apprentissage"

L'institut théologique de l'EELCo connu sous l'appellation de „ institut académique de formation théologique " et d'apprentissage - IAFTA - en sigle était institué par le synode national, en réponse au besoin de former les serviteurs spirituels pour l'administration de l'église en réponse aux besoins des paroisses.

1985 *En 1985 le comité exécutif créa l'école biblique pour une formation locale de clergés. En 1989 le site de Kimbeimbe fut retenu comme centre de formation théologique. En 1991, le projet fut perturbé par le pillage du quartier général de l'église à Kalemie.*
En 1992, le synode national confirma la décision prise en 1985 pour la création d'un institut théologique.

1986 *En 1986, IAFTA commença à fonctionner comme une institution supérieure de formation théologique mais non agréé par le gouvernement congolais.*

1994 *En juillet 1994, comme Kimbeimbe ne pouvait pas accueillir les étudiants faute des bâtiments, ces derniers furent logés dans un Complexe Scolaire privé dans la banlieue de Lubumbashi (CS Le Bercail).*

2016 *En 2016, l'IAFTA a formellement introduit sa demande d'agrément en tant qu'établissement d'enseignement supérieur sous la dénomination d' - Université Martin Luther de Lubumbashi -. Cette procédure est en cours et n'attend que le versement de la caution gouvernementale pour faire aboutir ce projet.*

S'agissant de ses dirigeants, l'IAFTA a connu des responsables suivants:

1996 à 1997 : Rev. Daniel Boltner
1997 à 1998 : Rev. Reinhild Shneider
1998 à 2000 : Rev. Kambange Mulunda
2000 à 2005 : Rev. Arne Schnutgen
2005 à 2009 : Rev. Dr. Christian Weber
2010 à 2012 : Dr. Placide Kalewo
2013 à 2016 : Rev. Dr.Christian Wendebourg
2017 à nos jours : Dr. Kisimba Kya Ngoy et Rev. Cleophas Kabange

Au demeurant, l'église Evangélique Luthérienne au Congo connait de progrès dans le cadre spirituel durant les cinq dernières décennies années malgré les obstacles auxquels elle fait face. Beaucoup a été fait mais plusieurs autres chantiers restent encore à matérialiser à réaliser dans ce vaste pays d'Afrique centrale.
Nous sommes confiant dans l'avenir de cette église au regard de la volonté et détermination des serviteurs de Dieu, Clergés et laïcs engagés, en partenariat avec des églises soeurs. Etant tous membres d'un même corps du christ, nous espérons perpétuer l'oeuvre de Dieu dans les 50 années qui viennent sous l'aide du Seigneur.

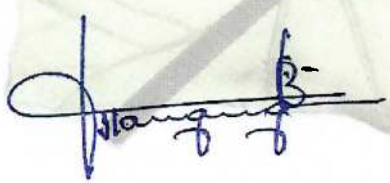

Gilbert Ilunga Nkasa Talwa
Secrétaire Général l'église Évangélique Luthérienne au Congo

page de copyright

Direkteur de publication: Église Évangélique Luthérienne au Congo
Bureau national: Lubumbashi DR Congo • 150 avenue Kasaï • Commune Lubumbashi
e-mail: secretgeneral.eelco@gmail.com
photographie et conception: © otato (hubert metzger)

Un baptême dans l'église Alliance Lubumbashi

L'église luthérienne de Kalemie ... elle n'est qu'une des nombreuses églises Luth. au Congo

otato